

Organisation du colloque :

- Serge SLAMA, *Maître de conférences en droit public à l'Université de Paris Ouest Nanterre, CREDOF-CTAD*
- Jean-Philippe FOEGLE, *Doctorant en droit public à l'Université Paris Ouest-Nanterre, CREDOF-CTAD, allocataire de recherche du Conseil Régional Ile-de-France*
- Catherine TEITGEN-COLLY, *Professeure de droit public, Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1, UMR de droit comparé (CNRS UMR 8103), vice-présidente de la CNCDH*

Comité scientifique :

- Rafael ENCINAS DE MUNAGORRI, *Professeur à l'université de Nantes, Directeur du Réseau Droit, sciences et techniques (RDST), GDR-CNRS 3178.*
- Charlotte GIRARD, *Maître de conférences en droit public HDR, Université Paris Ouest Nanterre, CREDOF*
- David LEWIS, *Professeur de droit du travail, Middlesex university London*
- Christine NOIVILLE, *Directrice de recherche au CNRS (DR1, section 36) ; Directrice du centre de recherche « Droit, sciences et techniques » (CRDST), UMR 8103, Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne*
- Nicole Marie MEYER, *Experte près Transparency International (Secrétariat International), Chargée de mission pour Transparency International France*

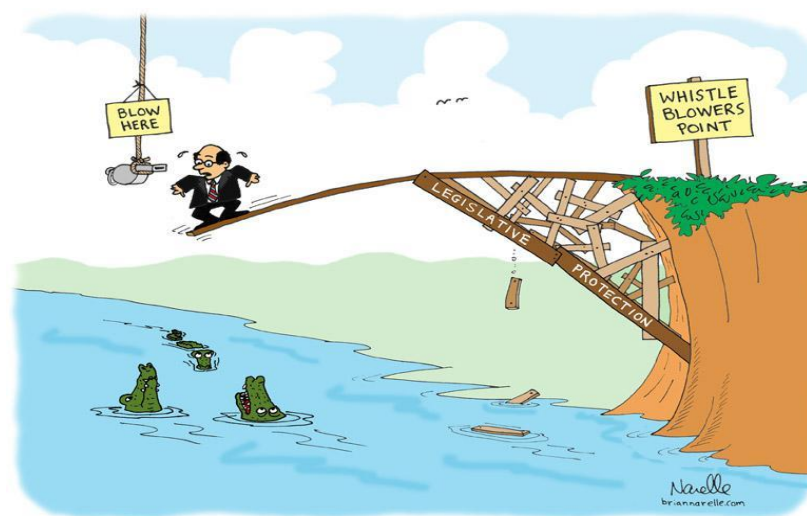
Colloque organisé avec le soutien de :



COLLOQUE

« LES LANCEURS D'ALERTE & LES DROITS DE L'HOMME »

Judi 9 (Nanterre) et Vendredi 10 (Sorbonne) avril 2015



Programme (provisoire)

Jeudi 9 avril 2015

13h30 – 18h30

Campus de Nanterre

(Bâtiment B – salle des conseils)

13h30 Mot d'accueil : Florence BELLIVIER, *co-directrice de l'UFR de droit & sciences politiques, professeure de droit privé à l'Université Paris Ouest-Nanterre*

Introduction du colloque par Serge SLAMA & Jean-Philippe FOEGLE

Fondements théoriques de l'alerte éthique

Présidence : Rafael ENCINAS de MUNAGORRI, *professeur de droit privé à l'Université de Nantes, Directeur du Réseau Droit, sciences et techniques (RDST), GDR-CNRS 3178*

13h40 – Entre transparence et secret, réflexion sur le périmètre d'un droit de l'homme à alerter

Jennifer MARCHAND, *Docteure en droit public, Université Toulouse 1 Capitole IDETCOM*

14h10 - Pour un fondement démocratique de l'alerte éthique

Ionnis KAMPOURAKIS, *M2 droit public fondamental, Université Paris 1 – Sorbonne*

14h40 – L'alerte éthique : d'un mécanisme de sanction non juridictionnel à la reconnaissance d'un droit transcendantal et autonome

Marion LARCHE, *Doctorante en droit international et européen, chargée d'enseignement à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Ecole de droit de la Sorbonne*

15h10 - « Fuiteur d'informations » ou « Lanceur d'alerte » ? Les enjeux juridiques majeurs d'une controverse lexicale anodine.

Jean-Philippe FOEGLE, *doctorant contractuel (allocation régionale) en droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre, CREDOF*

15h30 Débat et pause

Modalités de protection de l'alerte éthique et/ ou des lanceurs d'alerte

Présidence : Serge SLAMA, *Maitre de conférences en droit public, Université Paris Ouest-Nanterre, CREDOF-CTAD UMR 7074*

16h00 – Les autorités publiques sont-elles des lanceurs d'alerte comme les autres ?

Jean-François KERLEO, *Maître de conférences en droit public, Université Jean Moulin 3*

16h30 – Entre alerter et ne pas risquer de s'auto-incriminer, leur cœur balance (groupe militant *Breaking the silence/ Israël-Palestine*)

Rebecca MIGNOT-MAHDAVI, *Doctorante en droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre, CREDOF-CTAD, membre associé au Centre de droit pénal et de criminologie*

17h00 – Les associations de défense des étrangers, des lanceurs d'alerte ?

Nicolas KLAUSSER, *Doctorant en droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre, CREDOF en CIFRE à Aides*

17h30 - Le droit de la presse, une protection efficace du lanceur d'alerte ?

Camille VIENNOT, *Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris Ouest-Nanterre, Centre de droit pénal et de criminologie (CDPC)*

18h00 Débat

Vendredi 10 avril 2015
(Sorbonne – amphithéâtre Liard)

Venir muni d'une pièce d'identité

9h15 – Accueil des participants

9h45 – **Ouverture du colloque par** Philippe BOUTRY, *Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne* et Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, *Professeure de droit public à l'Université Paris Ouest-Nanterre et directrice du CREDOF*

Intervention d'Isabelle THIS-ST-JEAN, *Professeure à l'Université Paris 13, Vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche*

10h00 : Protection des lanceurs d'alerte et droits de l'homme

Présidence de Catherine TEITGEN-COLLY, *Professeure de droit public, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, vice-présidente de la CNCDH*

10h00 – Protection des défenseurs des droits et lanceurs d'alerte par Michel FORST, *Secrétaire général de la CNCDH en sa qualité de rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme*

10h25 – La protection des lanceurs d'alerte en droit public interne, Christian VIGOUROUX, *conseiller d'Etat, président de la section de l'intérieur, auteur de Déontologie des fonctions publiques (Dalloz, 2014)*

10h50 – Un droit d'asile des lanceurs d'alerte ?
Catherine TEITGEN-COLLY, *professeure de droit public, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, vice-présidente de la CNCDH*

11h15 Débat et pause

11h30 – Instruments de protection internationale et européenne des lanceurs d'alerte

Présidence : Charlotte GIRARD, *maître de conférences HDR en droit public, Université Paris Ouest-Nanterre, CREDOF*

11h30 – Lanceur d'alerte : la nécessité de l'établissement d'un statut en droit international ?

Marjorie BEULAY, *Doctorante en droit public à l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, CEDIN, chargée d'enseignement et directrice d'études à l'IIDH*

11h50 – Le droit à l'information, préalable essentiel au droit à l'autodétermination en matière sanitaire et environnementale. Etude de jurisprudence de la Cour EDH.

Eric PAILLISSE, *Doctorant contractuel à l'Université Perpignan Via Domitia, CDEDCERTAP, chargé d'enseignement*

12h10 - La nécessité d'un encadrement juridique des lanceurs d'alerte par l'Union européenne

Tania RACHO, *Doctorante de l'Université Panthéon-Assas, Paris II et A.T.E.R. à l'Université Sorbonne-Nouvelle, Paris III*

12h30 Débat et Pause Déjeuner (libre)

**Vendredi 10 avril
(14h15 – 18h30)
Sorbonne – Amphithéâtre Liard**

14h20 **Ouverture** : Christine LAZERGES, *professeure émérite de droit pénal et sciences criminelles Université Paris 1 Panthéon– Sorbonne, UMR de droit comparé, Présidente de la CNCDH*

Droit comparé de la protection des lanceurs d’alerte

(table-ronde en Anglais avec traduction simultanée)

Présidence : David LEWIS, *Professor of Employment Law, Middlesex University London*

14h30 - Whistleblowing and Human Rights: European standards and domestic legislations: the scope of legal protections for whistleblowers in UK, France and Sweden

Akila TALEB-KARLSSON, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Toulon, du CDPC Jean-Claude Escarras UMR-CNRS 7318*

14h50 – What are the lessons learned from foreign experiences concerning the protection of whistleblowers? (US)

Johanna SCHWARTZ MIRALLES, *Doctorante en droit, Aix-Marseille Université, Ecole Doctorale Sciences Juridiques et Politiques Centre de Droit Economique*

15h10 - Le salarié lanceur d’alerte en France et aux Etats-Unis : Pour une articulation harmonieuse entre dissidence et loyauté

Pauline ABADIE, *Maître de conférences en droit privé, Université Paris Sud – Faculté Jean Monnet*

15h30 – "Internal whistleblowing": Corporate deputization at the expense of freedom of expression?

Björn FASTERLING, *EDHEC Business School, LegalEDHEC Research Centre*

15h50 – Les lanceurs d’alertes dans les pays en transition démocratiques : enseignements tirés de l’expérience tunisienne

Souheil KADDOUR, *Enseignant Chercheur à l'Université de Sousse, Ancien conseiller du Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme et de la Justice Transitionnelle en Tunisie*

16h10 – Débat et pause

16h30 – Table ronde sur les perspectives françaises et européennes d’évolution de la protection des lanceurs d’alerte et de l’alerte éthique

Présidence : Dominique ROUSSEAU, *professeur de droit public à l'Université Paris 1 –Panthéon Sorbonne, directeur de l'UMR droit comparé 8103, ancien membre de la Commission « Jospin »*

Eric ALT, *conseiller référendaire à la Cour de cassation, vice-président de l'association Anticor et administrateur de l'association Sherpa*

François BADIE, *chef du Service central de prévention de la corruption (SCPC)*

William BOURDON, *avocat au barreau de Paris*

Paul COPPIN, *Reporter sans-frontière (sous réserve)*

Nicole MARIE MEYER, *Expert près Transparency International (Secrétariat International), Chargée de mission pour Transparency International France*

Mark WORTH, *Project manager, International Whistleblower Project at Blueprint for Free Speech*

18h15 – **Conclusion** : Danièle LOCHAK, *professeure émérite de droit public, Université Paris Ouest-Nanterre*

Inscription obligatoire (nombre de places limitées)

Pour la demi-journée du 9 avril 2015 à Nanterre adresser un mail à Mme M'balou DIALLO, CREDOF-CTAD UMR 7074, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 200 av. de la République | 92001 Nanterre Cedex
mbalou.diallo@u-paris10.fr

Pour la journée du 10 avril à la Sorbonne

Sophie GUY, Secrétaire générale de l'UMR de droit comparé de Paris, UMR de droit comparé de Paris, 9 rue Malher, 75004 Paris umr8103@univ-paris1.fr